



Colloque : "Comment valoriser son église?"

Jeudi 25 octobre 2012

Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu

9.00 Accueil

9h30 **Mr Freddy JORIS**, Administrateur général IPW, Introduction au colloque,
"L'expérience de l'IPW face au patrimoine religieux menacé."

9h50 **Mme Anne- Françoise CANNELLA**, Directrice du Centre des métiers du Patrimoine
de la Paix-Dieu, "Ces artisans qui restaurent nos églises."

10h10 **Mr Pierre PAQUET**, Inspecteur Général DGO4, expliquera le lien entre les vues du Ministère,
ce que fait la Fondation Eglises Ouvertes et ce qui doit encore être réalisé.

10h40 Pause

11h00 **Chanoine Eric de BEUKELAER**, Doyen de Liège rive-gauche, Curé UP S.Lambert
"Liège : ancienne principauté épiscopale – ville de patrimoine religieux"

11h30 **Mme Marylène LAFFINEUR-CREPIN**, Service du patrimoine du diocèse de Liège,
"Le mobilier de nos églises, objet de bonnes et de mauvaises pratiques."

12h00 Pause

13h00 **Prof. Laurence GILLOT et Mme Isabelle CLOQUET**, assistante à l'Institut de Gestion
de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, "La médiation touristique
du patrimoine religieux: jalons pour la création d'itinéraires thématiques."

13h30 **Mr Jean-Paul ETIENNE**, Président de la fabrique d'église de Nivelles,
"Des églises ouvertes à tous ? Comment concilier le culturel et le cultuel?"

14h00 **Sacred Places asbl**. Mise sur pied de projets de collectivités uniques et multidisciplinaires
autour de l'art dans des lieux d'inspiration.

14h30 Pause

14h50 **Mr Alex GLANVILLE**, Head of Property Services, Church of Wales,
"Caring for God's Creation – the response of the Church in Wales"

15h20 **Mr Marc Huynen**, président de la Fondation Eglises Ouvertes
"Une église ouverte... un atout pour l'avenir"

16h00 Visite guidée facultative de l'abbaye de la Paix-Dieu



L'expérience de l'IPW face au patrimoine religieux menacé

Mr Freddy JORIS, Administrateur général IPW

Parmi les 2.800 biens classés de Wallonie, 21 % sont des édifices destinés au culte (588 églises et chapelles exactement). On retrouve à peu près cette proportion parmi les biens classés menacés pris en charge par les services de l'IPW : 30 églises ou chapelles sur 168 biens épaulés par l'IPW depuis 1999, soit 18 %. L'exemple du sauvetage de la chapelle Notre-Dame du Marché illustrera la démarche que prône l'IPW : une réaffectation partielle sans désacralisation mais avec cogestion partielle de l'édifice.



Ces artisans qui restaurent nos églises

Mme Anne-Françoise CANNELLA, Directrice a.i. du Centre des métiers du patrimoine "la Paix-Dieu" (IPW)

Le patrimoine architectural est le témoignage privilégié des gestes des artisans et des hommes de métier. Il est donc fondamental de replacer l'homme au cœur de nos préoccupations.

Ces métiers artisanaux sont aujourd'hui en danger pour différentes raisons : essentiellement l'accès difficile pour les PME et les TPE aux marchés de la restauration, l'image négative véhiculée par ces métiers manuels, l'absence de transmission des savoir-faire et le manque de dialogue et de respect mutuel entre tous les acteurs d'un chantier de restauration.

C'est face à ces différents constats et avec la volonté de préserver et de transmettre ces savoir-faire liés au patrimoine bâti que le Centre des métiers du patrimoine de « la Paix-Dieu », géré par une équipe de l'Institut du Patrimoine wallon, a été créé il y a une douzaine d'années.

La restauration des églises et, de manière plus générale, des édifices religieux, offre aux artisans une belle opportunité de démontrer leurs savoir-faire. Si l'on pense très vite aux maîtres verriers, facteurs d'orgues, menuisiers-ébénistes, tailleurs de pierre, on oublie trop souvent que les artisans qui restaurent nos églises sont aussi maçons, charpentiers, couvreurs, ferronniers, restaurateurs de luminaires, artisans du patrimoine campanaire, dinandiers...

Pour la plupart d'entre eux, participer à la restauration d'un édifice aussi respectable et souvent prestigieux qu'une église, leur procure un sentiment de grande fierté ; celle de poursuivre, avec l'intelligence et les mains, l'œuvre entamée par les artisans qui les ont précédés et de laisser une trace de leur passage dans la vie du bâtiment.



Liège : ancienne principauté épiscopale – ville de patrimoine religieux

Chanoine Eric de BEUKELAER, Doyen de Liège rive-gauche, Curé UP S.Lambert (coeur de Liège)

Un patrimoine religieux « trop » important

Partenariat entre service du culte et service public : une opération win-win

- Au service du culte et de la spiritualité.
- Au service de la culture et de l'éducation
- Au service de l'urbanisme
- Au service du tourisme

De l'esprit de clocher à l'esprit d'équipe :

- entre clochers
- entre fabriques d'église et asbl paroissiales
- entre guides d'églises
- entre musées
- entre professionnels et bénévoles
- entre clergé et laïcs.

Promouvoir une politique

- des petits pas et du concret
- avec une vision à très, très long terme

La plus grande tentation....



Le mobilier de nos églises, objet de bonnes et de mauvaises pratiques

Mme Marylène LAFFINEUR-CRÉPIN, Membre de la CRMSF et de la CCPCM
Attachée bénévole au Service du Patrimoine de l'Évêché de Liège

Victime sous l'Ancien Régime du « vandalisme embellisseur », des nationalisations et des ventes publiques post-révolutionnaires, suivies, dès 1850, de l'engouement pour les productions néo-médiévales, le mobilier religieux eut encore à pâtir de la réforme liturgique instaurée par Vatican II.

Il souffre aujourd'hui de maux divers : recul de la pratique religieuse entraînant, à court ou moyen terme, des désaffectations, désintérêt, vols, manque de ressources financières indispensables à la conservation et à l'entretien des bâtiments et de leur contenu, ignorance parfois de gestionnaires pourtant bien intentionnés.

La prise de conscience de l'importance, de la valeur et de la fragilité de notre patrimoine religieux doit beaucoup aux actions conjuguées de diverses institutions et associations. On peut citer la Région Wallonne, la Communauté Française, la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, le Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, la Commission Consultative du Patrimoine Culturel Mobilier, les musées (notamment d'Art religieux), l'Association francophone des Musées de Belgique, les commissions diocésaines d'Art sacré, les associations locales de défense du patrimoine ou encore la bien nommée Fondation « Églises ouvertes ».

Toutes ces instances participent à la pérennité de notre richesse patrimoniale commune. Par leur travail sur le terrain et en atelier, l'assistance qu'elles apportent à la connaissance, la conservation et la restauration de ce patrimoine, la réalisation d'innombrables missions photographiques, l'édition de publications scientifiques ou de vulgarisation, l'organisation des Journées du Patrimoine, de journées d'études ouvertes à un large public et de campagnes de sensibilisation.

Conseils prodigués et soins apportés ont souvent porté leurs fruits. Restent des cas malheureux.

Je propose de découvrir (ou de revoir pour certains) une série d'exemples rencontrés ces dernières années, qui relèvent de bonnes et de moins bonnes pratiques en matière d'inventariage, d'étiquetage, de sécurité, de conservation, de restauration et de valorisation. L'objectif n'est pas de donner de leçon, mais de soumettre à la réflexion des participants la réalité d'aujourd'hui.



La médiation touristique du patrimoine religieux: jalons pour la création d'itinéraires thématiques

Mme Isabelle CLOQUET, Assistante, IGEAT - Université Libre de Bruxelles

Prof. Laurence GILLOT, Maître de conférences, Université Libre de Bruxelles et Université Paris 7
(Denis Diderot)

La médiation touristique du patrimoine constitue un champ relativement récent de la pratique professionnelle et de la recherche universitaire relatives au tourisme. Définie comme « l'ensemble des actions qui visent à assurer au plus grand nombre la possibilité de jouir corporellement, intellectuellement ou affectivement des ressources touristiques », la médiation touristique s'intègre plus globalement dans le champ de la médiation culturelle et repose sur un certain nombre de principes que cette communication visera à mettre en évidence.

Dans une première partie, il s'agira de revenir sur les méthodologies qui s'offrent aux acteurs culturels et touristiques pour interpréter et valoriser les ressources patrimoniales. La communication envisagera plus précisément, sous la forme d'un questionnement, les principes généraux sur lesquels reposent l'interprétation et la médiation touristique, en s'inspirant notamment de Freeman Tilden, journaliste qui contribua à théoriser le concept d'interprétation et à en établir les principales règles à la suite d'une étude menée auprès des animateurs des parcs nationaux américains dans les années 1950.

Dans une deuxième partie, il s'agira de présenter une forme spécifique de médiation touristique, les itinéraires thématiques, et de poser les jalons en vue de leur réalisation. La communication débouchera ainsi sur des propositions en vue de la création d'itinéraires touristiques thématiques en relation avec le patrimoine religieux.

Bibliographie

TILDEN F., 1957, *Interpreting our Heritage*, University of North Carolina, Carolina Press, Chapel Hill.

Isabelle CLOQUET : icloquet@ulb.ac.be

Laurence GILLOT : lgillot@ulb.ac.be



Des églises ouvertes à tous? Comment concilier culture et culte?

Mr Jean-Paul ETIENNE, Président de la fabrique d'église Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles

La Collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles est une des plus anciennes églises romanes de Belgique, et sans doute la plus grande. Elle est très demandée, en dehors des offices et cérémonies religieuses, pour des concerts, des expositions, des visites touristiques ... L'église a été dédiée en 1046, en présence d'Henri III, empereur du Saint-Empire Romain Germanique et Woison, Prince Evêque de Liège. Pourquoi un tel bâtiment à Nivelles, petite bourgade du Brabant ?

Gertrude, la première abbesse, était la fille de Pépin de Landen, ancêtre de Charlemagne. L'abbaye a profité d'une protection impériale. L'abbesse était princesse d'empire et avait sur ses sujets, pouvoir de haute et basse justice. L'abbaye a prospéré depuis sa fondation, au milieu du 7ème siècle. Les nombreux miracles attribués à la sainte ont contribué à cette prospérité.

Sur le site, se sont succédées 6 églises, de plus en plus grandes, pour répondre à l'afflux de pèlerins. La dernière, fondée il y a près de 1.000 ans, a brûlé 19 fois, dont la dernière le 14 mai 1940.

Restaurée après la guerre, remise dans un état proche de celui de sa fondation, l'église possède de nombreux pôles d'attraction culturels, touristiques, tels son architecture ; son avant-corps du 12ème siècle, ses portails dont celui racontant l'histoire de Samson et Dalila décrite à la fin du Livre des Juges de l'Ancien Testament, livre d'image du Moyen-Âge, son plan bipolaire, 2 chœurs, 2 transepts, les statues de Laurent Delvaux (18ème siècle) , dont la conversion de Saint-Paul sur le chemin de Damas, classé comme patrimoine mobilier exceptionnel, le char processionnel du milieu du 15ème siècle, qui sort toujours le dimanche après la Saint-Michel pour parcourir les 14 km du tour de ville, tiré par des chevaux brabançons, ses stalles, dites chœur des Dames, datant du 16ème siècle, son cloître, daté du 13ème siècle, ses chapelles – tribunes où sont conservés les restes de la châsse de la Sainte, en argent doré à l'or fin, datant de la fin du 13ème siècle, considérée comme une des plus belles du monde occidental, sa salle impériale où sont rassemblées les plus belles pièces du trésor, son carillon de 47 cloches, son sous – sol archéologique où l'on peut voir ou imaginer les églises successives qui se sont succédées sur le site depuis le 7ème siècle.

Peut-on seulement imaginer qu'un tel trésor soit jalousement réservé à la communauté chrétienne de Nivelles ? Les pouvoirs publics y vont de leur poche pour entretenir de tels monuments: 1,3 M € ont été investis ces dernières années pour remplacer le chauffage et l'éclairage de la Collégiale.

Comment concilier culte et culture ? Bien sûr, le culte garde la priorité absolue: une église a été construite pour cela, et il n'est rien de plus triste qu'une église où la spiritualité a disparu pour faire place à un hôtel, à une salle de concert ou même... à des appartements. Il est fondamental qu'un édifice de culte garde sa spiritualité, d'autant plus si un millénaire de foi et de prières s'y sont accumulées.

Des églises ouvertes à tous? Comment concilier culture et culte?

suite

A la Collégiale de Nivelles, de nombreuses activités culturelles sont organisées, concerts, expositions, conférences même, mais nous nous obligeons à garder à l'esprit le fait que l'église reste la « Maison de Dieu », la « Domus Dei ». Quelle que soit l'activité, quel que soit le moment de la journée, le Christ en croix surplombant le chœur est illuminé pour symboliser cet état d'esprit. Cela entraîne de nombreuses conséquences pour l'organisation de manifestations. J'attire votre attention sur la nécessité de dresser des garde-fous très stricts sans quoi des débordements non contrôlés sont à craindre.

Comment avons-nous procédé ? La Fabrique d'Eglise en tant que telle n'est pas une institution créée pour gérer ces événements, relevant plus du tourisme ou de la culture. Son objectif est de permettre le culte en assurant l'entretien du bâtiment, et la fourniture des moyens nécessaires. Ce constat fait, nous avons proposé à l'administration communale de Nivelles la création d'une ASBL, Culture, Art et Tourisme à la Collégiale de Nivelles, qui serait chargée de la gestion des événements non cultuels qui s'y déroulent. Les membres du Conseil de Fabrique en sont membres d'office, tandis que l'administration communale y délègue 4 représentants, 1 par tendance politique présente au Collège.

Les recettes de l'ASBL sont constituées des revenus liés aux visites guidées de la Collégiale et aux manifestations qui y sont organisées, tandis que les statuts limitent strictement les dépenses à l'entretien du patrimoine « muséal », au financement de concerts ou d'expositions, bref, tout ce qui peut mettre en valeur la Collégiale. Ainsi, ces dernières années, ont été financés la restauration de plusieurs statues, le renouvellement de la soufflerie du grand orgue, un concert d'orgues de verre et harpe à l'occasion du dernier dimanche des églises ouvertes...

Les visites guidées ont été concédées à l'Office du Tourisme de la Ville, avec lequel nous entretenons d'excellentes relations. Ce sont des professionnels qui prospectent, organisent des visites guidées en plusieurs langues, éditent et vendent des brochures et documents concernant l'église. Les tarifs, décidés de commun accord, sont partagés entre l'Office du Tourisme, la Fabrique qui doit couvrir ses frais d'éclairage, d'entretien, et l'ASBL.

Un problème ne doit pas être négligé: les guides. Une église ne se visite pas comme un château fort. Expliquer la vie et les miracles de Sainte Gertrude quand on est incroyant peut poser problème. On peut ne pas y croire, mais cependant rester sobre et factuel. C'est ce que nous avons pu obtenir des guides de l'Office du Tourisme. Il faut rester attentif à ce point.

L'organisation de grands concerts se fait à la demande d'organiseurs extérieurs. Nous utilisons une convention type, indispensable pour se prémunir de tout risque. Cette convention est signée entre l'organisateur et la Fabrique d'Eglise, puisque celle-ci est propriétaire du bâtiment. Je suis disposé à communiquer le texte de cette convention à tout qui serait intéressé (etienne.jp@skynet.be).

On y décrit les locaux et équipements dont l'utilisation est demandée, les obligations de la Fabrique, c'est-à-dire la mise à disposition exclusive ou non suivant le type d'activité, des locaux souhaités, les réserves relatives à des cérémonies non prévues, réserves adaptées évidemment au type d'événement. On y décrit ensuite les obligations du demandeur. Outre l'obligation de remettre les lieux en bon état, il doit respecter le caractère sacré du lieu (nature de l'événement, tenue des participants ...), il doit respecter le programme

Des églises ouvertes à tous? Comment concilier culture et culte?

suite

prévu, s'assurer contre les dégâts éventuels, et s'acquitter des droits habituels. Le respect du caractère sacré du lieu passe par la fourniture du programme de la manifestation. Il est précisé que, en cas d'accord, toute modification non approuvée entraînera la rupture du contrat. Un état des lieux est proposé.

De plus, la Fabrique décline toute responsabilité en cas de manifestations extérieures qui troubleraient l'événement. On ne peut envisager un concert de musique de chambre le jour où les gilles sortent en batterie au centre ville. Il appartient au demandeur de s'en informer, mais les informations circulent entre Centre Culturel et Collégiale. Les frais d'utilisation sont adaptés au type d'événement, la nécessité ou non de chauffer, et une garantie est demandée. Nous précisons également ce qui se passe si l'événement doit être annulé, du fait de la Fabrique, de l'organisateur extérieur ou d'un cas de force majeure.

Des événements ouverts à tous sont également organisés régulièrement. Des concerts d'orgue et de carillon tous les dimanches d'été, des journées « portes ouvertes » organisées régulièrement, sans oublier cet événement à la frontière du culte et du folklore que constitue le « Tour Sainte Gertrude ». La châsse contenant les restes de la Sainte est solennellement confiée par le Doyen au Bourgmestre avant d'entamer son périple, suivi par plusieurs milliers de pèlerins.

La rentrée, plus folklorique, voit défiler des dizaines de groupes, entourant le char qui est, finalement, remis par le Bourgmestre au Doyen de la Collégiale. Cet événement est intéressant, dans la limite où le cultuel et le culturel se côtoient intimement en bonne harmonie.

De la même manière, le cloître, situé entre la Collégiale et l'Hôtel de Ville, et dont la Fabrique et la Ville revendiquent tous deux la propriété sans pouvoir la prouver, constitue une sorte de trait d'union entre la Ville et la Collégiale, entre le culte et la culture. Soulignons l'importance d'une bonne entente entre les autorités civiles et les responsables de l'église.

Il n'y a rien de plus triste qu'une église fermée. Même s'il n'a pas 1000 ans d'histoire, le plus humble des oratoires doit être préservé, en témoignage non seulement de la foi de ses bâtisseurs, mais aussi du poids du passé qu'il représente, alors que culture et culte s'entremêlaient allègrement. Il contient des trésors patrimoniaux inestimables que l'on ne peut tenir sous le boisseau.

JP ETIENNE : 067/84.33.43 – 0475/98.00.24 – etienne.jp@skynet.be





Prendre soin de la création de Dieu La réponse de l'Eglise du Pays de Galles

Mr Alex GLANVILLE, Head of Property Services, Church of Wales

L'Église du Pays de Galles est l'Église anglicane du Pays de Galles et a été séparée de l'Eglise d'Angleterre depuis 1920. Elle rassemble 1420 églises à travers le Pays de Galles dont environ 900 font partie du patrimoine bâti (classé) reconnu pour son importance historique nationale. Les églises sont la propriété d'un organisme central, mais sont gérées et entretenues par chaque congrégation locale qui doit, par l'entremise de son conseil paroissial, planifier, organiser et financer les réparations et améliorations à apporter à son bâtiment. Il est important de noter qu'il n'y a pas de financement de l'Etat pour les églises au Royaume-Uni.

Le Guide Vert des Paroisses a été développé comme un simple outil pour permettre aux congrégations de rendre leur église et ses activités plus respectueuses de l'environnement. La réalité est que les questions écologiques ne figurent pas dans les priorités des congrégations et que la mise en œuvre de stratégies vertes peut paraître technique et complexe. Compte tenu de l'importance de la question du changement climatique, les évêques de l'Église du Pays de Galles ont voulu mettre ce dossier dans l'agenda des paroisses et leur laisser une large liberté pour aborder ce problème. Le guide a été conçu par des professionnels pour encourager et donner des idées d'une manière simple.

Il repose sur dix principes établis par les évêques. Ces principes se suivent au travers du document comme une liste de contrôle par rubrique et une source de conseils. Il donne surtout des idées pour la prédication et l'enseignement.

Depuis sa publication en 2009, le guide a été bien reçu, mais son impact a été difficile à mesurer. Nous étudions actuellement sa prochaine version et la meilleure manière de faire progresser la question. Nous avons développé un site Internet pour appuyer, mais nous prévoyons d'y inclure aussi des exemples et des ébauches de projets spécifiques pour aider les paroisses à progresser. Il est intéressant de noter que le terme 'bien-être' est devenu un vocable du gouvernement gallois pour les problèmes de durabilité reflétant le large éventail des questions qui touchent les communautés. Il est probable que la prochaine version du guide soit développée dans ce sens.

Le guide est disponible en suivant le lien :

<http://www.churchandenvironment.org.uk/parishgreenguide.php?page=parishgreenguide&lang=e>



Des églises ouvertes... un atout pour l'avenir

Mr Marc HUYNEN, Président de la Fondation Eglises Ouvertes

La Fondation Eglises Ouvertes a été créée en octobre 2006 avec pour objectif l'organisation d'un réseau d'églises ouvertes et accueillantes et la mise en valeur de notre patrimoine religieux.

Depuis, plus de 260 fabriques d'église ont décidé d'adhérer à notre association et de respecter notre charte.

A savoir :

1. ouvrir son édifice religieux au minimum
 - pendant 8 semaines consécutives en été
 - 3 jours par semaine
 - 4 heures par jour
2. mettre son inventaire à jour et sécuriser l'édifice et son contenu
3. prévoir un coin 'accueil', des outils d'information, un fond musical ...
4. assurer une formation aux accueillants éventuels
5. utiliser le logo Eglises Ouvertes dans leurs moyens de communication.

De notre côté nous fournissons à nos membres une plus grande visibilité grâce à

1. notre site internet quadrilingue dont le nombre de visiteurs double chaque année
2. une carte dépliant distribuée à 90.000 ex.
3. des plaques façade équipées depuis peu d'un QR code et d'une puce NFC
4. une bannière " Eglise ouverte et accueillante"
5. des livres d'or pour adultes et des livres de dessin pour enfants
6. un mini-site quadrilingue pour smartphones **openchurches.mobi**
7. la diffusion des événements organisés par nos membres sur notre site et notre page facebook.

Depuis 2008 nous organisons chaque année la **Journée des Eglises Ouvertes** le premier dimanche du mois de juin. Cette année plus de 500 édifices religieux de différentes confessions ont participé à cet événement festif qui a attiré plus de 60.000 visiteurs. Le programme regroupant près de 800 activités était disponible en version papier, sur notre site et sur le mini-site openchurches.mobi. Sur notre mini-site la géo-localisation donne accès aux édifices les plus proches avec le programme des événements de cette journée.

Afin de créer un esprit d'émulation nous avons publié un guide de la Journée des Eglises Ouvertes avec pour thème "Osons".

Depuis nous avons également publié un guide vert pour nos églises.

Des églises ouvertes... un atout pour l'avenir

suite

Dans le courant de 2013 nous publierons un " guide pour une église ouverte et accueillante" ainsi qu'une brochure "Audit" qui doit permettre à nos membres d'évaluer leur action.

Ces deux publications existent dès à présent en néerlandais

En 2013 les Journées des Eglises Ouvertes auront lieu le samedi 1er juin et le dimanche 2 juin.

A cette occasion nous lancerons un concours photo sur le thème "Les couleurs du patrimoine" afin de révéler et de promouvoir le patrimoine des édifices religieux des 6 cultes reconnus de notre pays.

Depuis quelques temps nous pouvons assister à de nombreux colloques concernant l'avenir de notre patrimoine religieux.

De nombreux projets de réaffectation voient le jour et certains comme pour la Chapelle du Marché à Jodoigne sont de belles réussites. Mais combien de projets pourra-t-on mener à bien chaque année ? Il y a près de 2000 églises paroissiales en Wallonie.

Cela prendra donc du temps ... On ne pourra pas les conserver toutes... On pourrait peut-être commencer par valoriser son église dans son propre village, dans son quartier, en ouvrant plus largement les portes.... Les expériences de nos membres se révèlent positives et touristiquement c'est un atout non négligeable.

Faisons en sorte que l'entretien des églises ne soit pas considéré comme un coût mais bien comme un investissement productif.